

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communes - Communauté de Communes ORNE LORRAINE
CONFLUENCES (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007084500017

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	68
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	72
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	73
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	79
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	81
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	82
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	84
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	85
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	86
A4 - Etat des provisions	87
A5 - Etalement des provisions	88
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	89
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	90
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	92
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	93
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	94
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	95
A8 - Etat des charges transférées	96
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	97
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	98
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	100
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	101
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	102
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	103
B1.6 - Etat des engagements reçus	104
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	105
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	107
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	108
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	109
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	110
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	114
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	115
C3.2 - Liste des établissements publics créés	116
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	117
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	118
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	119

D2 - Arrêté et signatures

120

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES	BP 2020
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	54191
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
0	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
15050656	0	276.48	284.14

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	599.907237	336
2	Produit des impositions directes/population	344.322784	305
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	566.290259	399
4	Dépenses d'équipement brut/population	26.19	73
5	Encours de dette/population	146.48	231
6	DGF/population	53.093318	77
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.157294	0.4
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.09	0.9
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.05	0.18
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.26	0.22

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 787 038,37	30 738 367,05
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 048 671,32
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		33 787 038,37	33 787 038,37

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 764 018,60	2 112 237,46
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	869 671,00	845 515,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 675 937,14
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 633 689,60	3 633 689,60

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	37 420 727,97	37 420 727,97
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 393 406,36	0,00	6 982 422,00	6 982 422,00	6 982 422,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 336 821,00	0,00	5 113 562,00	5 113 562,00	5 113 562,00
014	Atténuations de produits	10 584 256,74	0,00	10 623 570,74	10 623 570,74	10 623 570,74
65	Autres charges de gestion courante	7 825 207,00	0,00	8 368 619,00	8 368 619,00	8 368 619,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		31 139 691,10	0,00	31 088 173,74	31 088 173,74	31 088 173,74
66	Charges financières	277 746,94	0,00	457 399,35	457 399,35	457 399,35
67	Charges exceptionnelles	202 000,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	20 000,00	0,00	725 000,00	725 000,00	725 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		31 639 438,04	0,00	32 509 573,09	32 509 573,09	32 509 573,09
023	Virement à la section d'investissement (5)	915 540,00	0,00	871 874,53	871 874,53	871 874,53
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	352 126,28	0,00	405 590,75	405 590,75	405 590,75
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 267 666,28	0,00	1 277 465,28	1 277 465,28	1 277 465,28
TOTAL		32 907 104,32	0,00	33 787 038,37	33 787 038,37	33 787 038,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 787 038,37
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	13 400,00	0,00	107 400,00	107 400,00	107 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	994 765,59	0,00	611 288,00	611 288,00	611 288,00
73	Impôts et taxes	24 170 878,26	0,00	24 836 512,76	24 836 512,76	24 836 512,76
74	Dotations et participations	5 014 936,00	0,00	4 982 598,00	4 982 598,00	4 982 598,00
75	Autres produits de gestion courante	222 506,08	0,00	138 290,00	138 290,00	138 290,00
Total des recettes de gestion courante		30 416 485,93	0,00	30 676 088,76	30 676 088,76	30 676 088,76
76	Produits financiers	486,12	0,00	397,65	397,65	397,65
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	11 349,00	11 349,00	11 349,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	18 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		30 435 919,05	0,00	30 687 835,41	30 687 835,41	30 687 835,41
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	62 531,64	0,00	50 531,64	50 531,64	50 531,64
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		62 531,64	0,00	50 531,64	50 531,64	50 531,64
TOTAL		30 498 450,69	0,00	30 738 367,05	30 738 367,05	30 738 367,05

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 048 671,32
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 787 038,37
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 226 933,64	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	524 619,00	27 359,00	124 090,00	124 090,00	151 449,00
204	Subventions d'équipement versées	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 723 963,00	696 898,00	429 750,00	429 750,00	1 126 648,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	692 778,00	141 314,00	0,00	0,00	141 314,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 962 360,00	865 571,00	553 840,00	553 840,00	1 419 411,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 500,00	0,00	2 031 940,00	2 031 940,00	2 031 940,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	4 100,00	4 100,00	0,00	0,00	4 100,00
27	Autres immobilisations financières	800,00	0,00	106 062,00	106 062,00	106 062,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	705 400,00	4 100,00	2 138 002,00	2 138 002,00	2 142 102,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 667 760,00	869 671,00	2 691 842,00	2 691 842,00	3 561 513,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	62 531,64		50 531,64	50 531,64	50 531,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		21 644,96	21 644,96	21 644,96
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	62 531,64		72 176,60	72 176,60	72 176,60
	TOTAL	4 730 291,64	869 671,00	2 764 018,60	2 764 018,60	3 633 689,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 633 689,60
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 521 234,00	842 186,00	83 979,00	83 979,00	926 165,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 759 170,86	3 329,00	528 568,07	528 568,07	531 897,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 280 404,86	845 515,00	612 547,07	612 547,07	1 458 062,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	509 720,00	0,00	198 617,34	198 617,34	198 617,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 666,37	0,00	1 962,81	1 962,81	1 962,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	513 386,37	0,00	200 580,15	200 580,15	200 580,15
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 793 791,23	845 515,00	813 127,22	813 127,22	1 658 642,22
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	915 540,00		871 874,53	871 874,53	871 874,53
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	352 126,28		405 590,75	405 590,75	405 590,75
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		21 644,96	21 644,96	21 644,96
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 267 666,28		1 299 110,24	1 299 110,24	1 299 110,24

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	6 061 457,51	845 515,00	2 112 237,46	2 112 237,46	2 957 752,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	675 937,14
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 633 689,60
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 226 933,64
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 982 422,00		6 982 422,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 113 562,00		5 113 562,00
014	Atténuations de produits	10 623 570,74		10 623 570,74
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 368 619,00		8 368 619,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	457 399,35	0,00	457 399,35
67	Charges exceptionnelles	239 000,00	0,00	239 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	725 000,00	405 590,75	1 130 590,75
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		871 874,53	871 874,53
Dépenses de fonctionnement – Total		32 509 573,09	1 277 465,28	33 787 038,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 787 038,37
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	50 531,64	50 531,64
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 031 940,00	0,00	2 031 940,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	151 449,00	0,00	151 449,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 126 648,00	21 644,96	1 148 292,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	141 314,00	0,00	141 314,00
26	Participations et créances rattachées	4 100,00	0,00	4 100,00
27	Autres immobilisations financières	106 062,00	0,00	106 062,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 561 513,00	72 176,60	3 633 689,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 633 689,60
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	107 400,00		107 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	611 288,00		611 288,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	24 836 512,76		24 836 512,76
74	Dotations et participations	4 982 598,00		4 982 598,00
75	Autres produits de gestion courante	138 290,00	0,00	138 290,00
76	Produits financiers	397,65	0,00	397,65
77	Produits exceptionnels	11 349,00	50 531,64	61 880,64
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		30 687 835,41	50 531,64	30 738 367,05

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 048 671,32
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 787 038,37
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	198 617,34	0,00	198 617,34
13	Subventions d'investissement	926 165,00	0,00	926 165,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	531 897,07	0,00	531 897,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	21 644,96	21 644,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 962,81	0,00	1 962,81
28	Amortissement des immobilisations		405 590,75	405 590,75
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		871 874,53	871 874,53
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 658 642,22	1 299 110,24	2 957 752,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	675 937,14
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 633 689,60
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	7 393 406,36	6 982 422,00	6 982 422,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	27 940,00	22 450,00	22 450,00
60611	Eau et assainissement	166 800,00	174 320,00	174 320,00
60612	Energie - Electricité	201 290,00	205 550,00	205 550,00
60613	Chauffage urbain	141 870,00	76 500,00	76 500,00
60621	Combustibles	215 300,00	260 900,00	260 900,00
60622	Carburants	23 410,00	19 050,00	19 050,00
60623	Alimentation	44 950,00	38 600,00	38 600,00
60631	Fournitures d'entretien	51 430,00	58 950,00	58 950,00
60632	Fournitures de petit équipement	62 120,00	68 465,00	68 465,00
60636	Vêtements de travail	5 350,00	9 050,00	9 050,00
6064	Fournitures administratives	19 150,00	11 950,00	11 950,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	44 000,00	40 000,00	40 000,00
6067	Fournitures scolaires	10 220,00	8 800,00	8 800,00
6068	Autres matières et fournitures	20 925,00	23 075,00	23 075,00
611	Contrats de prestations de services	577 625,00	625 280,00	625 280,00
6122	Crédit-bail mobilier	16 030,00	16 030,00	16 030,00
6132	Locations immobilières	175 115,00	173 315,00	173 315,00
6135	Locations mobilières	95 457,00	81 955,00	81 955,00
61521	Entretien terrains	193 700,00	304 600,00	304 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	832 755,36	218 530,00	218 530,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 260,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	31 000,00	31 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	8 350,00	8 350,00
61551	Entretien matériel roulant	8 600,00	7 100,00	7 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	27 620,00	23 650,00	23 650,00
6156	Maintenance	209 920,00	243 061,00	243 061,00
6161	Multirisques	23 560,00	24 995,00	24 995,00
6168	Autres primes d'assurance	75 000,00	88 820,00	88 820,00
617	Etudes et recherches	155 460,00	27 400,00	27 400,00
6182	Documentation générale et technique	5 520,00	6 425,00	6 425,00
6184	Versements à des organismes de formation	34 370,00	35 405,00	35 405,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 120,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	181 825,00	308 190,00	308 190,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 500,00	3 880,00	3 880,00
6226	Honoraires	70 000,00	77 830,00	77 830,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 260,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	3 300,00	44 665,00	44 665,00
6231	Annonces et insertions	12 800,00	7 670,00	7 670,00
6236	Catalogues et imprimés	29 400,00	18 655,00	18 655,00
6237	Publications	800,00	0,00	0,00
6238	Divers	250,00	125,00	125,00
6247	Transports collectifs	5 500,00	1 350,00	1 350,00
6251	Voyages et déplacements	7 200,00	6 750,00	6 750,00
6255	Frais de déménagement	0,00	1 390,00	1 390,00
6257	Réceptions	2 000,00	1 225,00	1 225,00
6261	Frais d'affranchissement	33 150,00	22 830,00	22 830,00
6262	Frais de télécommunications	62 239,00	59 945,00	59 945,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	900,00	900,00
6281	Concours divers (cotisations)	212 410,00	200 986,00	200 986,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	193 195,00	237 050,00	237 050,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	66 000,00	27 045,00	27 045,00
6288	Autres services extérieurs	2 950 150,00	3 014 300,00	3 014 300,00
63512	Taxes foncières	42 040,00	8 900,00	8 900,00
6353	Impôts indirects	860,00	860,00	860,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 360,00	2 300,00	2 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 336 821,00	5 113 562,00	5 113 562,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	154 456,00	132 725,00	132 725,00
6218	Autre personnel extérieur	13 810,00	8 190,00	8 190,00
6331	Versement de transport	17 500,00	16 715,00	16 715,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 705,00	13 935,00	13 935,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 400,00	46 360,00	46 360,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 176 000,00	2 145 110,00	2 145 110,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	86 050,00	80 120,00	80 120,00
64118	Autres indemnités titulaires	584 500,00	678 055,00	678 055,00
64131	Rémunérations non tit.	683 000,00	487 830,00	487 830,00
64138	Autres indemnités non tit.	2 000,00	96 230,00	96 230,00
64168	Autres emplois d'insertion	56 050,00	75 610,00	75 610,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	552 600,00	521 710,00	521 710,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	744 700,00	687 215,00	687 215,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	29 650,00	26 940,00	26 940,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	6 485,00	6 485,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	26 000,00	24 937,00	24 937,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	50 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	80 400,00	64 895,00	64 895,00
014	Atténuations de produits	10 584 256,74	10 623 570,74	10 623 570,74
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	18 000,00	20 000,00	20 000,00
739211	Attributions de compensation	8 881 185,74	8 918 499,74	8 918 499,74
739221	FNGIR	1 685 071,00	1 685 071,00	1 685 071,00
65	Autres charges de gestion courante	7 825 207,00	8 368 619,00	8 368 619,00
6531	Indemnités	214 000,00	214 000,00	214 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	19 200,00	19 200,00	19 200,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	61 500,00	44 555,00	44 555,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	550,00	550,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	1 284 340,00	1 296 591,00	1 296 591,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	70 388,00	70 610,00	70 610,00
65548	Autres contributions	4 841 336,00	5 239 200,00	5 239 200,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	15 000,00	5 000,00	5 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	326 423,00	326 423,00	326 423,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	10 000,00	125 970,00	125 970,00
65737	Autres établissements publics locaux	511 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	460 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
65888	Autres	20,00	20,00	20,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		31 139 691,10	31 088 173,74	31 088 173,74
66	Charges financières (b)	277 746,94	457 399,35	457 399,35
66111	Intérêts réglés à l'échéance	280 000,00	250 000,00	250 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 253,06	-40 300,65	-40 300,65
666	Pertes de change	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6688	Autres	0,00	242 200,00	242 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	202 000,00	239 000,00	239 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	18 500,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	180 500,00	235 500,00	235 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	20 000,00	725 000,00	725 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	725 000,00	725 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		31 639 438,04	32 509 573,09	32 509 573,09
023	Virement à la section d'investissement	915 540,00	871 874,53	871 874,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	352 126,28	405 590,75	405 590,75
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	352 126,28	405 590,75	405 590,75
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 267 666,28	1 277 465,28	1 277 465,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 267 666,28	1 277 465,28	1 277 465,28
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 907 104,32	33 787 038,37	33 787 038,37

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 787 038,37
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-40 300,65
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-40 300,65

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	13 400,00	107 400,00	107 400,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 400,00	107 400,00	107 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	994 765,59	611 288,00	611 288,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	52 083,40	59 208,00	59 208,00
70328	Autres droits stationnement et location	13 000,00	6 000,00	6 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	51 400,00	51 400,00
70632	Redevances services à caractère loisir	402 000,00	181 050,00	181 050,00
7066	Redevances services à caractère social	132 790,00	10 760,00	10 760,00
70688	Autres prestations de services	158 250,00	225 800,00	225 800,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	210 000,00	47 000,00	47 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	9 000,00	11 000,00	11 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 392,19	12 320,00	12 320,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	7 250,00	6 750,00	6 750,00
73	Impôts et taxes	24 170 878,26	24 836 512,76	24 836 512,76
73111	Taxes foncières et d'habitation	15 096 220,00	15 523 683,00	15 523 683,00
73112	Cotisation sur la VAE	2 259 304,00	2 311 470,00	2 311 470,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	620 769,00	571 240,00	571 240,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	260 427,00	252 803,00	252 803,00
73211	Attribution de compensation	30 412,98	27 412,98	27 412,98
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	479 094,00	265 595,50	265 595,50
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 215 100,00	5 677 757,00	5 677 757,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	203 351,28	203 351,28	203 351,28
7362	Taxes de séjour	6 200,00	3 200,00	3 200,00
74	Dotations et participations	5 014 936,00	4 982 598,00	4 982 598,00
74124	Dotation d'intercommunalité	704 887,00	772 000,00	772 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 144 386,00	2 105 180,00	2 105 180,00
744	FCTVA	7 900,00	5 000,00	5 000,00
7472	Participat° Régions	43 730,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	5 600,00	3 800,00	3 800,00
7478	Participat° Autres organismes	1 139 573,00	1 106 875,00	1 106 875,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	276 701,00	263 540,00	263 540,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	5 697,00	6 119,00	6 119,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	94 005,00	101 033,00	101 033,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	716,00	732,00	732,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	591 741,00	618 319,00	618 319,00
75	Autres produits de gestion courante	222 506,08	138 290,00	138 290,00
752	Revenus des immeubles	150 151,08	116 165,00	116 165,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	1 300,00	1 300,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	72 355,00	20 825,00	20 825,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		30 416 485,93	30 676 088,76	30 676 088,76
76	Produits financiers (b)	486,12	397,65	397,65
76231	Remb. intérêts emprunts communes du GFP	486,12	397,65	397,65
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11 349,00	11 349,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	8 540,00	8 540,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 809,00	2 809,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	18 947,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	18 947,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		30 435 919,05	30 687 835,41	30 687 835,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	62 531,64	50 531,64	50 531,64
722	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	50 531,64	50 531,64	50 531,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		62 531,64	50 531,64	50 531,64
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 498 450,69	30 738 367,05	30 738 367,05

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 048 671,32
--	---------------------

=

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				33 787 038,37

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	524 619,00	124 090,00	124 090,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	110 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	374 540,00	122 290,00	122 290,00
2051	Concessions, droits similaires	40 079,00	1 800,00	1 800,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	21 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	21 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 723 963,00	429 750,00	429 750,00
2111	Terrains nus	30 000,00	70 000,00	70 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	38 275,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	149 000,00	55 000,00	55 000,00
2135	Installations générales, agencements	386 314,00	117 010,00	117 010,00
2138	Autres constructions	122 380,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	110 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	576 004,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	55 000,00	0,00	0,00
21721	Plantat° arbres, arbustes (mise à dispo)	5 000,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	103 750,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	95 212,00	26 800,00	26 800,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	664 000,00	91 635,00	91 635,00
2181	Installat° générales, agencements	21 436,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 000,00	7 850,00	7 850,00
2184	Mobilier	69 707,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	226 885,00	41 455,00	41 455,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	692 778,00	0,00	0,00
2313	Constructions	262 861,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	429 917,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 962 360,00	553 840,00	553 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 500,00	2 031 940,00	2 031 940,00
1641	Emprunts en euros	635 000,00	2 010 440,00	2 010 440,00
1643	Emprunts en devises	21 000,00	20 000,00	20 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	1 500,00	1 500,00
1678	Autres emprunts et dettes	2 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	42 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	4 100,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	4 100,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	800,00	106 062,00	106 062,00
275	Dépôts et cautionnements versés	800,00	0,00	0,00
27632	Créance Régions	0,00	106 062,00	106 062,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	705 400,00	2 138 002,00	2 138 002,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 667 760,00	2 691 842,00	2 691 842,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	62 531,64	50 531,64	50 531,64
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	50 531,64	50 531,64	50 531,64
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 100,00	4 100,00	4 100,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	12 657,47	12 657,47	12 657,47
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	33 774,17	33 774,17	33 774,17
	Charges transférées (9)	12 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	21 644,96	21 644,96
2111	Terrains nus	0,00	21 644,96	21 644,96
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	62 531,64	72 176,60	72 176,60
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 730 291,64	2 764 018,60	2 764 018,60

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			869 671,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 633 689,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 521 234,00	83 979,00	83 979,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	193 989,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	197 446,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	214 924,00	2 600,00	2 600,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	209 054,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	261 646,00	47 473,00	47 473,00
1341	D.E.T.R. non transférable	366 620,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	77 555,00	33 906,00	33 906,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 759 170,86	528 568,07	528 568,07
1641	Emprunts en euros	2 628 467,86	528 568,07	528 568,07
16818	Emprunts - Autres prêteurs	130 703,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 280 404,86	612 547,07	612 547,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	509 720,00	198 617,34	198 617,34
10222	FCTVA	509 720,00	198 617,34	198 617,34
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 666,37	1 962,81	1 962,81
276341	Créance Communes du GFP	3 666,37	1 962,81	1 962,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	513 386,37	200 580,15	200 580,15
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 793 791,23	813 127,22	813 127,22
021	Virement de la sect° de fonctionnement	915 540,00	871 874,53	871 874,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	352 126,28	405 590,75	405 590,75
2802	Frais liés à la réalisation des document	30 160,00	51 220,00	51 220,00
28031	Frais d'études	61 976,69	69 065,12	69 065,12
28032	Frais de recherche et de développement	1 024,80	1 024,80	1 024,80
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	326,22	326,22	326,22
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	3 581,24	3 581,24	3 581,24
28041582	GFP : Bâtiments, installations	189,75	189,75	189,75
28041642	IC : Bâtiments, installations	1 251,83	1 251,83	1 251,83
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	666,67	666,67	666,67
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 300,00	8 703,61	8 703,61
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	4 079,47	4 079,47	4 079,47
28051	Concessions et droits similaires	10 629,60	10 088,40	10 088,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	681,84	681,84	681,84
28128	Autres aménagements de terrains	441,70	1 523,91	1 523,91
281318	Autres bâtiments publics	0,00	4 191,64	4 191,64
28138	Autres constructions	0,00	247,94	247,94
281532	Réseaux d'assainissement	6 971,07	6 971,07	6 971,07
281534	Réseaux d'électrification	0,00	323,39	323,39
281538	Autres réseaux	1 101,80	1 101,80	1 101,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	13 038,86	9 854,07	9 854,07
281728	Autres agencements (m. à dispo)	12 641,22	12 641,22	12 641,22
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	0,00	1 579,20	1 579,20
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	74 336,63	74 336,61	74 336,61
281735	Installations générales (m. à dispo)	1 702,90	5 186,27	5 186,27
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00	389,28	389,28
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	2 537,36	2 537,36	2 537,36
281784	Mobilier (m. à dispo)	8 428,47	8 162,06	8 162,06
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	26 548,68	21 399,47	21 399,47
28181	Installations générales, aménagt divers	789,68	1 546,83	1 546,83
28182	Matériel de transport	1 915,22	0,00	0,00

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28183	Matériel de bureau et informatique	14 524,69	17 096,64	17 096,64
28184	Mobilier	21 520,19	26 673,84	26 673,84
28188	Autres immo. corporelles	40 759,70	58 949,20	58 949,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 267 666,28	1 277 465,28	1 277 465,28
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	21 644,96	21 644,96
2031	Frais d'études	0,00	21 644,96	21 644,96
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 267 666,28	1 299 110,24	1 299 110,24
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 061 457,51	2 112 237,46	2 112 237,46

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	845 515,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	675 937,14
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 633 689,60
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1002 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SIEGE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 21 248,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	21 248,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	21 248,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 7 024,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	7 024,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	7 024,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 224,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1003 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 10 265,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 265,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 265,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 33 906,00
13	Subventions d'investissement	0,00	33 906,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	33 906,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 039,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1006 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE JEANDELIZE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 827,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 827,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	2 827,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 127 215,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	127 215,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	11 362,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	115 853,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	124 388,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1007 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE GIRAUMONT**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 154 657,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 170,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	338,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	10 848,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 984,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	138 487,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	138 487,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 154 023,00	d 30 405,00
13	Subventions d'investissement	154 023,00	30 405,00
1322	Subv. non transf. Régions	24 609,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	42 173,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 981,00	30 405,00
1341	D.E.T.R. non transférable	82 260,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	29 771,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1013 (1)
LIBELLE : MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 7 068,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 068,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 068,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 918,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1014 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE TROUBADOURS IMMONVILLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1015 (1)
LIBELLE : ACHAT BATIMENT SIEGE AUBOUE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1016 (1)
LIBELLE : REMPLACEMENT ELECTROMENAGER PER JARNISY**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1017 (1)
LIBELLE : INFORMATISATION ACM JARNY DONCOURT ET GIRAUMONT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1018 (1)
LIBELLE : CREATION SITE INTERNET DEFINITIF**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1019 (1)
LIBELLE : ACHAT DE MOBILIER**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 12 093,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 093,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	12 093,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 093,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1020 (1)
LIBELLE : GEMAPI**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 65 135,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	27 060,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	27 060,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	38 075,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	38 075,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 17 068,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 068,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	17 068,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-130 357,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1021 (1)
LIBELLE : PLUIH**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat* documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1022 (1)
LIBELLE : REFECTON PLAFOND LUDOTHEQUE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 731,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	731,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	731,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-731,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1025 (1)
LIBELLE : MISE EN CONFORMITE ALIMENTATION PISCINE JOEUF**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1026 (1)
LIBELLE : ACCUEIL TOURISTIQUE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 10 200,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 200,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1027 (1)
LIBELLE : EXTENSION SALLE MOTRICITE COCINNELLE ET RPAM JARNY

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1028 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CRECHE HATRIZE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 7 478,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 478,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	7 478,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 628,00
---	------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1029 (1)
LIBELLE : STRUCTURE ACCUEIL PERISCOLAIRE HATRIZE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1030 (1)
LIBELLE : ZAE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 467,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 467,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	6 467,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 467,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1031 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CAE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 11 675,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 675,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	11 675,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-52 875,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1032 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT STOCKAGE ET BASE EQUIPE TECH MOBILE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 3 048,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 048,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	3 048,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 048,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1033 (1)
LIBELLE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1034 (1)
LIBELLE : CONTROLE ACCES ET BILLETERIE PISCINE DE JOEUF

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 21 980,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	21 980,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	21 980,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 980,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1035 (1)
LIBELLE : CREATION D'UNE FRAYERE A HATRIZE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 54 932,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	54 932,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	54 932,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-54 932,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1037 (1)
LIBELLE : MISE EN SECURITE ET MAINTIEN DES AIRES D'ACCUEIL**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1038 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE LABRY**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-75 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : PISCINE BRIEY**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 9 028,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 028,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	3 298,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 730,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 678,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : MAISON ENFANCE PINOCCHIO**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE AVRIL MOUSSAILLONS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE BRIEY BALADINS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE BRIEY ARLEQUINS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 932 (1)
LIBELLE : BASE DE SERRY**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21721	Plantat° arbres, arbustes (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 300,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1)
LIBELLE : POINT ACCUEIL REST MANCIEULLES PERISCOLAIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 972 (1)
LIBELLE : CRECHE JOEUF LES PETITS CROCO**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 17 424,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17 424,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	17 424,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 034,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 973 (1)
LIBELLE : TRAVAUX PICASSO**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 3 391,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 391,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	3 391,00	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 391,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 974 (1)
LIBELLE : TRAVAUX PISCINE JOEUF**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 374 746,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	374 746,00	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	374 746,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 241 908,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	241 908,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	60 462,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	90 723,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	90 723,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 173,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 98 (1)
LIBELLE : POINT ACCUEIL RESTAURATION GENAVILLE PERISCOLAIRE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 981 (1)
LIBELLE : BERGES DE L'ORNE VALLEROY-HATRIZE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 783,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 783,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	6 783,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 308 725,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	308 725,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	121 112,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	24 604,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	41 753,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	121 256,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	301 942,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 985 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE HANDIC. ERP DE LA CC**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 13 167,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 167,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	13 167,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 3 291,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	3 291,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	3 291,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 876,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 988 (1)
LIBELLE : ENS VALLEE DE L'ORNE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	2 600,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 400,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 994 (1)
LIBELLE : PERISCOLAIRE MOINEVILLE LES P" TITS MOMES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 995 (1)
LIBELLE : ETUDE PROJET TERRITOIRE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 996 (1)
LIBELLE : ECO-APPART**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 246,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 246,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 246,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 246,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
												A1

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0	2 150 636	20 000	0	4 150	140 335	115 460	14 810	0	98 844	147 607	2 691 642
- Equip. non municipaux (2)		127 250	20 000	0	4 150	140 335	115 460	14 810	0	90 290	41 545	553 940
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											72 177
Total dépenses de l'exercice	0	2 222 812	20 000	0	4 150	140 335	115 460	14 810	0	98 844	147 607	2 764 019
RAR N-1 et reports	0	59 600	0	0	7 364	430 278	178 372	38 181	0	126 850	29 026	869 671
Total cumulé dépenses d'investissement	0	2 282 412	20 000	0	11 514	570 613	293 832	52 991	0	225 694	176 633	3 633 690
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	2 060 202	0	0	1 963	0	30 405	0	0	19 668	0	2 112 237
RAR N-1 et reports	0	686 252	0	0	0	241 908	284 567	0	0	308 725	0	1 521 452
Total cumulé recettes d'investissement	0	2 746 454	0	0	1 963	241 908	314 972	0	0	328 393	0	3 633 690

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	16 392 720	1 375 557	1 080	1 528 122	2 785 676	3 033 766	1 408 014	406 555	6 238 053	617 495	33 787 038
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	16 392 720	1 375 557	1 080	1 528 122	2 785 676	3 033 766	1 408 014	406 555	6 238 053	617 495	33 787 038
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	23 082 859	28 170	900	11 723	491 895	225 675	790 309	17 255	5 976 208	113 373	30 738 367
RAR N-1 et reports	0	3 048 671	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 048 671
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	26 131 530	28 170	900	11 723	491 895	225 675	790 309	17 255	5 976 208	113 373	33 787 038

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement- Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	---------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses investissement	0	2 282 412	20 000	0	11 514	570 613	293 832	52 991	0	225 694	176 633	3 633 690
	Dépenses réelles	0	2 210 236	20 000	0	11 514	570 613	293 832	52 991	0	225 694	176 633	3 561 513
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Subventions et dettes assimilées	0	2 023 386	0	0	0	0	0	0	0	8 554	0	2 031 940
	18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	1 800	0	0	0	120	30 000	10 075	0	109 350	104	151 449
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21 Immobilisations corporelles	0	180 950	20 000	0	11 514	570 493	122 518	42 916	0	107 790	70 467	1 126 648
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	141 314	0	0	0	0	141 314
	26 Participat* et créances rattachées	0	4 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 100
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 062	106 062
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	72 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 177
	040 Opérat* ordre transfert entre sections	0	50 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 532
	041 Opérations patrimoniales	0	21 645	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 645

RECETTES

	Total recettes investissement	0	2 070 517	0	0	1 963	241 908	314 972	0	0	328 393	0	2 957 752
	Recettes réelles	0	771 406	0	0	1 963	241 908	314 972	0	0	328 393	0	1 658 642
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	198 617	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 617
	13 Subventions d'investissement	0	44 221	0	0	0	241 908	311 643	0	0	328 393	0	926 165

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	528 568	0	0	0	0	3 329	0	0	0	0	531 897
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	1 963	0	0	0	0	0	0	1 963
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	1 299 110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 299 110
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0	871 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	871 875
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	405 591	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405 591
041	Opérations patrimoniales	0	21 645	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 645

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		0	16 392 720	1 375 557	1 080	1 528 122	2 785 676	3 033 766	1 408 014	406 555	6 238 053	617 495	33 787 038
	Total dépenses de fonctionnement	0	16 392 720	1 375 557	1 080	1 528 122	2 785 676	3 033 766	1 408 014	406 555	6 238 053	617 495	33 787 038
	Dépenses réelles	0	15 115 255	1 375 557	1 080	1 528 122	2 785 676	3 033 766	1 408 014	406 555	6 238 053	617 495	32 509 573
011	Charges à caractère général	0	959 936	78 966	1 080	204 180	1 311 855	2 554 695	591 855	171 055	830 340	278 460	6 982 422
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 448 090	0	0	694 642	1 336 959	479 071	816 159	0	97 576	241 065	5 113 562
014	Atténuations de produits	0	10 623 571	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 623 571
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	898 236	1 296 591	0	629 300	136 712	0	0	0	5 309 810	97 970	8 368 619
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	456 922	0	0	0	150	0	0	0	327	0	457 399
67	Charges exceptionnelles	0	3 500	0	0	0	0	0	0	235 500	0	0	239 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	725 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	725 000
	Dépenses d'ordre	0	1 277 465	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 277 465
023	Virement à la section d'investissement	0	871 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	871 875
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	405 591	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405 591
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

RECETTES													
		0	23 082 859	28 170	900	11 723	491 895	225 675	790 309	17 255	5 976 208	113 373	30 738 367
	Total recettes de fonctionnement	0	23 082 859	28 170	900	11 723	491 895	225 675	790 309	17 255	5 976 208	113 373	30 738 367
	Recettes réelles	0	23 032 327	28 170	900	11 723	491 895	225 675	790 309	17 255	5 976 208	113 373	30 687 835
013	Atténuations de charges	0	107 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 400
70	Produits des services, du domaine, vente	0	59 020	6 000	900	5 000	277 625	9 200	110 260	1 200	90 000	52 083	611 288
73	Impôts et taxes	0	18 952 204	0	0	0	0	0	0	0	5 881 108	3 200	24 836 513
74	Dotations et participations	0	3 871 923	21 000	0	0	202 810	204 595	678 470	0	3 800	0	4 982 598
75	Autres produits de gestion courante	0	32 820	0	0	5 880	11 460	11 880	805	16 055	1 300	58 090	138 290
76	Produits financiers	0	0	0	0	398	0	0	0	0	0	0	398
77	Produits exceptionnels	0	8 960	1 170	0	445	0	0	774	0	0	0	11 349
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	50 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 532
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	50 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 532
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie	01/01/2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8600071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 685 625,17									
1641 Emprunts en euros (total)					14 387 938,97									
10278 00160 00061195402	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	09/02/2017	2018-01-01	31/03/2018	210 843,29	F		4,700	4,700	EURO	T	X Autres	N	A-1
10278 04261 00020364004	CREDIT MUTUEL JARNY	06/12/2018	2018-12-20	31/03/2019	1 200 000,00	F		1,540	1,540	EURO	T	X Autres	N	A-1
18726 - VARIABLE	STE GENERALE	17/08/2009	2010-12-29	29/03/2011	772 000,00	V	Euribor 3 mois	1,820	1,820	EURO	T	X Autres	O	A-1
20325602	CREDIT MUTUEL JARNY	28/04/2011	2020-01-01	31/03/2020	43 994,97	F		4,050	4,050	EURO	T	X Autres	N	A-1
7027279	CAISSE EPARGNE LORRAINE NORD	24/01/2005	2005-03-07	25/07/2005	100 000,00	F		3,820	3,820	EURO	A	P	N	A-1
86280446701	CREDIT AGRICOLE	27/09/2002	2002-10-17	25/12/2016	193 047,69	V		0,500	0,500	EURO	S	X Autres	N	A-1
86420886216	CREDIT AGRICOLE	14/03/2007	2007-03-14	09/04/2008	328 957,00	F		4,280	4,280	EURO	A	C	N	A-1
86453706240	CREDIT AGRICOLE	11/12/2009	2009-12-11	01/09/2010	500 000,00	F		3,930	3,930	EURO	T	X Autres	N	A-1
86464927297	CREDIT AGRICOLE	10/01/2012	2012-01-10	10/02/2013	300 000,00	F		4,860	4,860	EURO	A	C	N	A-1
86473410698	CREDIT AGRICOLE	08/07/2013	2013-07-08	19/07/2014	400 000,00	F		4,250	4,250	EURO	A	C	N	A-1
EMPRUNT N° 1202916	CAISSE EPARGNE LORRAINE NORD	23/04/2007	2007-04-23	25/04/2008	657 766,00	F		4,340	4,340	EURO	A	C	N	A-1
MIN284607EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	31/08/2011	2011-08-31	01/01/2014	445 000,00	F		4,330	4,330	EURO	A	C	N	A-1
MIN515398EUR001 - VARIABLE		18/12/2005	2007-05-31	01/09/2007	1 000 000,00	V	Euribor 3 mois	0,960	0,960	EURO	T	X Autres	O	A-1
MIN515399EUR001 - VARIABLE		18/12/2005	2007-11-30	01/03/2008	4 000 000,00	C	Euribor 3 mois	3,380	3,380	EURO	T	C	O	B-1
MON265152EUR0282617	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	20/04/2009	2009-04-22	01/01/2010	144 452,00	F		4,860	4,860	EURO	A	C	N	A-1
MON515876EUR001	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2017	2018-12-31	01/01/2019	45 591,52	F		4,720	4,720	EURO	A	C	N	A-1
MON515877EUR0001	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2017	2018-12-31	01/01/2019	494,87	F		3,710	3,710	EURO	A	C	N	A-1
MON515878EUR001	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2017	2018-04-01	01/04/2018	19 598,62	F		3,630	3,630	EURO	A	C	N	A-1
MON515879EUR001	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2017	2018-12-31	01/01/2019	35 878,08	F		4,240	4,240	EURO	A	C	N	A-1
MON515880EUR001	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2017	2018-12-31	01/01/2019	273 513,77	F		4,820	4,820	EURO	A	C	N	A-1

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie de l'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON515883EUR001	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	20/04/2009	2009-04-22	01/01/2010	377 621,00	F		4,860	4,860	EURO	A	C	N	A-1
MON515884EUR001	SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2017	2018-04-01	01/04/2018	99 209,16	F		5,020	5,020	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON516040EUR001		01/10/2003	2013-10-01	01/03/2004	115 000,00	F		4,690	4,690	EURO	A	C	N	A-1
MON516041EUR001		14/11/2012	2012-11-14	01/01/2014	300 000,00	F		4,330	4,330	EURO	A	C	N	A-1
MON516042EUR001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/04/2014	2014-04-18	01/01/2017	470 000,00	F		1,560	1,560	EURO	S	X Autres	N	A-1
MON516056EUR001		12/07/2006	2006-07-12	01/08/2007	836 971,00	F		4,010	4,010	EURO	A	C	N	A-1
MON529045EUR		26/09/2019	2019-10-01	01/02/2020	1 528 000,00	F		0,550	0,550	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					287 686,20									
MON236426CHF0245706/001	DEXIA CREDIT LOCAL	09/12/2005	2005-12-09	01/04/2008	287 686,20	F		3,110	3,110	FR SUISSE	T	X Autres	N	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					613 330,26									
1681 Autres emprunts (total)					613 330,26									
200600328 - EMPRUNT CAF 2004	C.A.F.	04/01/2005	2005-01-04	01/10/2006	48 605,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
200600488 - EMPRUNT CAF 2006 -	C.A.F.	27/12/2006	2006-12-27	01/10/2008	20 052,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de prêt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Index (4)					
200600489 - EMPRUNT CAF 2006 -	C.A.F.	22/02/2007	2007-02-22	01/10/2008	65 000,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
200800157 - EMPRUNT CAF 2008 -	C.A.F.	15/10/2009	2009-10-15	01/10/2011	3 767,75	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
201200407 - EMPRUNT 2012 - LAP	C.A.F.	26/11/2012	2012-11-26	01/10/2015	42 086,80	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
20122482	C.A.F.	11/02/2013	2013-02-11	01/10/2014	27 741,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2012406	C.A.F.	26/11/2012	2012-11-26	01/10/2014	50 133,80	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2013 357	C.A.F.	02/12/2013	2013-12-02	01/10/2015	26 759,50	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
201400462-42	C.A.F.	25/02/2015	2015-02-25	01/10/2016	4 657,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
201400836 CAF	C.A.F.	25/02/2015	2015-02-25	01/10/2016	13 312,82	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2016447	C.A.F.	07/12/2016	2016-12-07	01/10/2018	99 330,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2016448	C.A.F.	01/01/2019	2019-01-01	01/10/2020	26 884,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2016459	C.A.F.	13/04/2017	2018-11-13	01/10/2019	9 888,85	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2016462	C.A.F.	29/11/2016	2018-11-15	01/10/2019	5 684,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2017497	C.A.F.	05/12/2017	2017-12-05	01/10/2019	10 820,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2017498	C.A.F.	05/12/2017	2019-01-01	01/10/2020	3 163,12	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2017499	C.A.F.	05/12/2017	2019-01-01	01/10/2019	831,80	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
2017504	C.A.F.	05/12/2017	2019-01-01	01/10/2020	5 892,03	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
201800538	C.A.F.	12/03/2019	2019-03-12	01/10/2020	2 865,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
514/189BIS/2001 - CCPB	C.A.F.	25/03/2002	2002-10-01	01/10/2003	25 814,19	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
B29+829 BIS - EMPRUNT CAF 2005	C.A.F.	14/03/2006	2006-03-14	01/10/2007	17 984,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
CAF 2014463	C.A.F.	25/02/2015	2015-02-25	01/10/2016	15 436,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
CAF2015494	C.A.F.	14/03/2016	2016-03-14	01/10/2017	82 445,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
CAFDR2014000461	C.A.F.	09/12/2014	2014-12-09	01/10/2016	4 246,00	F		0,000	EURO			A	C	N	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					15 298 955,43											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 507 705,00				1 980 940,58	237 399,27	0,00	57 309,63	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 481 926,85				1 961 761,49	236 877,36	0,00	57 269,55	
10278 00160 00061195402	N	0,00	A-1	171 335,30	7,25	F	4,700	21 182,43	7 683,05	0,00	0,00	0,00
10278 04261 00020364004	N	0,00	A-1	1 148 354,62	19,25	F	1,540	52 445,31	17 382,77	0,00	0,00	0,00
18726 - VARIABLE	N	0,00	A-1	476 340,28	14,50	V	Euribor 3 mois	32 851,08	5 771,54	0,00	44,84	0,00
20328602	N	0,00	A-1	43 984,97	11,25	F	4,050	3 154,14	1 734,30	0,00	0,00	0,00
7027279	N	0,00	A-1	8 554,39	1,00	F	3,820	8 554,39	326,89	0,00	0,00	0,00
86280446701	N	0,00	A-1	58 421,28	1,50	V	0,500	38 923,22	246,17	0,00	1,62	0,00
86420886216	N	0,00	A-1	165 119,27	2,00	F	0,000	165 119,27	7 087,10	0,00	0,00	0,00
86453706240	N	0,00	A-1	310 340,31	0,50	F	0,000	310 340,31	3 049,09	0,00	0,00	0,00
86464927297	N	0,00	A-1	186 082,41	2,00	F	0,000	186 082,41	9 044,09	0,00	0,00	0,00
86473410698	N	0,00	A-1	269 119,46	1,00	F	0,000	269 119,46	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPRUNT N° 1202916	N	0,00	A-1	331 083,77	8,00	F	4,340	35 498,84	14 369,04	0,00	8 694,80	0,00
MIN284607EUR	N	0,00	A-1	338 200,00	2,00	F	0,000	338 200,00	14 847,45	0,00	0,00	0,00
MIN515398EUR001 - VARIABLE	N	0,00	A-1	627 593,07	12,50	V	0,960	39 050,91	12 921,00	0,00	2 066,06	0,00
MIN515398EUR001 - VARIABLE	N	0,00	B-1	2 400 000,16	18,00	C	3,380	133 333,32	80 529,97	0,00	6 454,60	0,00
MON265152EUR/0282617	N	0,00	A-1	71 119,44	10,00	F	4,860	7 111,95	3 455,40	0,00	3 110,76	0,00
MON515876EUR/001	N	0,00	A-1	37 294,32	4,00	F	4,720	8 688,83	1 760,29	0,00	1 350,18	0,00
MON515877EUR/0001	N	0,00	A-1	251,94	1,00	F	3,710	251,94	9,35	0,00	0,00	0,00
MON515878EUR/001	N	0,00	A-1	6 767,15	1,00	F	3,630	6 767,15	245,64	0,00	0,00	0,00
MON515879EUR/001	N	0,00	A-1	24 411,76	2,00	F	4,240	11 952,49	1 035,06	0,00	528,28	0,00
MON515880EUR/001	N	0,00	A-1	259 382,77	13,00	F	4,820	14 812,11	12 502,25	0,00	11 788,31	0,00
MON515883EUR/001	N	0,00	A-1	185 917,88	10,00	F	4,860	18 591,78	9 035,61	0,00	8 132,05	0,00
MON515884EUR/001	N	0,00	A-1	89 949,63	17,00	F	5,020	5 291,16	4 489,46	0,00	1 086,07	0,00
MON516040EUR/001	N	0,00	A-1	31 019,51	4,00	F	4,680	7 230,13	1 454,82	0,00	929,77	0,00
MON516041EUR/001	N	0,00	A-1	202 227,07	9,00	F	4,330	18 852,21	8 756,43	0,00	7 940,13	0,00
MON516042EUR/001	N	0,00	A-1	399 500,00	17,00	F	1,560	23 500,00	6 140,55	0,00	2 932,80	0,00

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
MON616056EUR/001	N	0,00	A-1	111 596,09	2,00	F		4,010	55 798,07	4 549,59	0,00	945,24
MON629045EUR	N	0,00	A-1	1 528 000,00	10,00	F		0,550	149 048,58	8 470,45	0,00	1 264,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		25 778,15					19 179,09	521,91	0,00	40,08
MON236426CHF/0245706/001	N	0,00	A-1	25 778,15	1,25	F		3,110	19 179,09	521,91	0,00	40,08
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		385 459,27					49 471,10	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		385 459,27					49 471,10	0,00	0,00	0,00
200600328 - EMPRUNT CAF 2004	N	0,00	A-1	14 585,00	6,00	F		0,000	2 430,00	0,00	0,00	0,00
200600488 - EMPRUNT CAF 2006 -	N	0,00	A-1	8 028,60	8,00	F		0,000	1 002,00	0,00	0,00	0,00
200600489 - EMPRUNT CAF 2006 -	N	0,00	A-1	26 000,00	8,00	F		0,000	3 250,00	0,00	0,00	0,00
200800157 - EMPRUNT CAF 2008 -	N	0,00	A-1	360,75	1,00	F		0,000	360,75	0,00	0,00	0,00
201200407 - EMPRUNT 2012 - LAP	N	0,00	A-1	31 550,10	15,00	F		0,000	2 103,34	0,00	0,00	0,00
20122482	N	0,00	A-1	11 096,40	4,00	F		0,000	2 774,10	0,00	0,00	0,00
2012406	N	0,00	A-1	35 093,66	14,00	F		0,000	2 506,69	0,00	0,00	0,00
2013 357	N	0,00	A-1	13 379,75	5,00	F		0,000	2 675,95	0,00	0,00	0,00
201400462-42	N	0,00	A-1	931,40	1,00	F		0,000	931,40	0,00	0,00	0,00
201400836 CAF	N	0,00	A-1	5 988,02	6,00	F		0,000	998,00	0,00	0,00	0,00
2016447	N	0,00	A-1	89 397,00	18,00	F		0,000	4 966,50	0,00	0,00	0,00
2016448	N	0,00	A-1	26 884,00	10,00	F		0,000	2 688,40	0,00	0,00	0,00
2016459	N	0,00	A-1	9 858,95	5,00	F		0,000	3 943,54	0,00	0,00	0,00
2016462	N	0,00	A-1	4 547,20	4,00	F		0,000	1 136,80	0,00	0,00	0,00
2017497	N	0,00	A-1	10 820,00	5,00	F		0,000	4 740,20	0,00	0,00	0,00

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2017498	N	0,00	A-1	3 163,12	5,00	F		0,000	632,62	0,00	0,00	0,00
2017499	N	0,00	A-1	831,80	5,00	F		0,000	332,00	0,00	0,00	0,00
2017504	N	0,00	A-1	5 892,03	5,00	F		0,000	1 178,41	0,00	0,00	0,00
201800538	N	0,00	A-1	2 865,00	5,00	F		0,000	573,00	0,00	0,00	0,00
514/189BIS/2001 - CCPB	N	0,00	A-1	3 884,19	3,00	F		0,000	1 290,00	0,00	0,00	0,00
B29+B29 BIS - EMPRUNT CAF 2005	N	0,00	A-1	6 290,00	7,00	F		0,000	896,00	0,00	0,00	0,00
CAF 2014463	N	0,00	A-1	3 087,20	1,00	F		0,000	3 087,20	0,00	0,00	0,00
CAF2015494	N	0,00	A-1	70 076,00	17,00	F		0,000	4 123,00	0,00	0,00	0,00
CAFDR2014000461	N	0,00	A-1	849,20	1,00	F		0,000	849,20	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 893 164,27					2 030 411,68	237 399,27	0,00	57 309,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MINS15399EUR0001 - VARIABLE		4 000 000,00	2 400 000,16	1	30,00				0,00	0	3,380	80 529,97	0,00	24,26
TOTAL (B)		4 000 000,00	2 400 000,16						0,00			80 529,97	0,00	24,26
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 000 000,00	2 400 000,16						0,00			80 529,97	0,00	24,26

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat des prêts et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV -- ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 -- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres Indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turne</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	75,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 493 164,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	24,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 400 000,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/ton)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/668	
Taux fixe (total)					0,00	0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	
Total					0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	2017-01-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS RELATIFS AUX DOCUMENTS D'URBANISME	10	15/01/2017
L	FRAIS D'ETUDE ET FRAIS D'INSERTION	5	15/01/2017
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	15/01/2017
L	AGENC. ET AMENAG. BAT., INST. ELECT. ET TEL.	20	15/01/2017
L	SUBV. EQUIP. VERSEES PR BIENS MOB., MAT. OU ETUDES	5	15/01/2017
L	SUBV. EQUIP. VERSEES PR BIENS IMMO. OU INFRASTR.	15	15/01/2017
L	LOGICIEL	2	15/01/2017
L	SUBV. EQUIP. VERSEES PR EQUIP. STRUCT. D'INT. NAT.	30	15/01/2017
L	VOITURE	5	15/01/2017
L	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	8	15/01/2017
L	MOBILIER	10	15/01/2017
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	15/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	15/01/2017
L	MATERIEL CLASSIQUE	10	15/01/2017
L	COFFRE-FORT	20	15/01/2017
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	15	15/01/2017
L	APPAREIL DE LEVAGE, ASCENSEUR	30	15/01/2017
L	APPAREIL DE LABORATOIRE	10	15/01/2017
L	EQUIPEMENT GARAGES ET ATELIERS	15	15/01/2017
L	EQUIPEMENT DE CUISINE	15	15/01/2017
L	EQUIPEMENT SPORTIF	15	15/01/2017
L	INSTALLATION DE VOIRIE	20	15/01/2017
L	PLANTATION	20	15/01/2017
L	AUTRE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	30	15/01/2017
L	BATIMENT	30	15/01/2017
L	BATIMENT LEGER, ABRI	15	15/01/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	725 000,00		0,00	725 000,00	0,00	725 000,00
Provision pour risques et charges exceptionnels	725 000,00	15/07/2020	0,00	725 000,00	0,00	725 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0,00	04/04/2019	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	725 000,00		20 000,00	745 000,00	0,00	745 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 080 971,64	2 080 971,64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 030 440,00	2 030 440,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 010 440,00	2 010 440,00
1643	Emprunts en devises	20 000,00	20 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 531,64	50 531,64
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	50 531,64	50 531,64
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 080 971,64	869 671,00	0,00	2 950 642,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 478 045,43	III 1 478 045,43
Ressources propres externes de l'année (a)		200 580,15	200 580,15
10222	FCTVA	198 617,34	198 617,34
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276341	Créance Communes du GFP	1 962,81	1 962,81
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 277 465,28	1 277 465,28
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	51 220,00	51 220,00
28031	<i>Frais d'études</i>	69 065,12	69 065,12
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	1 024,80	1 024,80
28041482	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	326,22	326,22
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	3 581,24	3 581,24
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	189,75	189,75
28041642	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	1 251,83	1 251,83
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	666,67	666,67
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	8 703,61	8 703,61
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	4 079,47	4 079,47
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	10 088,40	10 088,40
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	681,84	681,84
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 523,91	1 523,91
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	4 191,64	4 191,64
28138	<i>Autres constructions</i>	247,94	247,94
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	6 971,07	6 971,07
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	323,39	323,39
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 101,80	1 101,80
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	9 854,07	9 854,07
281728	<i>Autres agencements (m. à dispo)</i>	12 641,22	12 641,22
281731	<i>Bâtiments publics (m. à dispo)</i>	1 579,20	1 579,20
281732	<i>Immeubles de rapport (m. à dispo)</i>	74 336,61	74 336,61
281735	<i>Installations générales (m. à dispo)</i>	5 186,27	5 186,27
281738	<i>Autres constructions (m. à dispo)</i>	389,28	389,28
281758	<i>Autres installat°, matériel (m. à dispo)</i>	2 537,36	2 537,36
281784	<i>Mobilier (m. à dispo)</i>	8 162,06	8 162,06
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	21 399,47	21 399,47
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 546,83	1 546,83
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	17 096,64	17 096,64
28184	<i>Mobilier</i>	26 673,84	26 673,84
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	58 949,20	58 949,20
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	871 874,53	871 874,53

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 478 045,43	845 515,00	675 937,14	0,00	2 999 497,57

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 950 642,64
Ressources propres disponibles	IV 2 999 497,57
Solde	V = IV - II (6) 48 854,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	552 895,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé	0,00
611	Contrats de prestations de services	548 930,00
61558	Autres biens mobiliers	2 650,00
6188	Autres frais divers	115,00
6231	Annonces et insertions	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 249 610,00
65541	Contrib fonds compenss. ch. territoriales	70 610,00
65548	Autres contributions	5 179 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		5 802 505,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		5 802 505,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		5 677 757,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	5 677 757,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		90 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	90 000,00
70688	Autres prestations de services	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		5 767 757,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		5 767 757,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (9)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					7 766 826,03	724 848,23										29 975,88	66 842,73	
ACTION CULTURELLE PAYS DE BRIEY SOLOREM	2011	X Autres	GARANTI ACPB - EMPRUNT 04261-20006049388	CREDIT MUTUEL JARNY	66 826,03	43 995,01	11,50	T	F		F	4,050	4,050	A-1	EURO	1 734,30	3 154,14	
SOLOREM	2008	P	GARANTI SOLOREM - EMPRUNT C408694/A3408068-000-001 - 2 700 000?	CAISSE EPARGNE LORRAINE NORD	2 700 000,00	231 243,14	9,00	A	F		F	3,650	3,650	A-1	EURO	8 440,37	22 302,48	
SOLOREM	2008	X Autres	GARANTI SOLOREM - EMPRUNT 1213035 - 5 000 000 ?	CAISSE EPARGNE LORRAINE NORD	5 000 000,00	449 610,08	9,00	T	F		F	4,560	4,560	A-1	EURO	19 801,21	41 386,11	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					7 766 826,03	724 848,23										29 975,88	66 842,73	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - Communauté de Communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP - 2020

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail Immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	SUBVENTION 2020	FONCTIONNEMENT DU CIAS	CIAS	Autre personne de droit public	326 423,00
6574	SUBVENTION 2020	PARTICIPATION CHEQUES VACANCES	AMICALE DU PERSONNEL	Association	4 306,50
6574	SUBVENTION 2020	MISE EN OEUVRE PROJET ARTISTIQUE 2020	ASSOCIATION DE PREFIGURATION SCIC	Association	629 300,00
6574	SUBVENTION 2020	GESTION DE LA BASE DE LOISIRS	BASE DE LOISIRS SOLAN	Association	136 712,00
6574	SUBVENTION 2020	AIDE AUX ENTREPRISES	INITIATIVES BASSIN BRIEY ORNE	Association	15 000,00
6574	SUBVENTION 2020	ACTIONS 2020	PAYS DU BASSIN DE BRIEY	Association	44 609,00
6574	SUBVENTION 2020	CTJEP 2018-2021	FEDERATION DES MJC 54	Association	32 000,00
6574	SUBVENTION 2020	ECO-APPART	VILLE PLURIELLE	Association	13 000,00
6574	SUBVENTION 2020	LOGEMENT D'URGENCE	VILLE PLURIELLE	Association	9 600,00
6574	SUBVENTION 2020	OFFICE DU TOURISME	MILTOL	Association	8 000,00
6574	SUBVENTION 2020	PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ORGANISEES POUR L	AMICALE DU PERSONNEL	Association	5 000,00
6574	SUBVENTION 2020	REALISATION, SUIVI ET ENTRETIEN DES SENTIERS DE RA	COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE	Association	2 000,00
6574	SUBVENTION 2020	FESTI SOLAN 2020	BASE DE LOISIRS SOLAN	Association	1 000,00
6574	SUBVENTION 2020	COURSE DE NAPATANT	BRIEY MARATHON	Association	5 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CENTRE DE SAUVEGARDE FAUNE LORRAINE	Association	6 000,00
6574	SUBVENTION 2020	OCTOBRE ROSE	ESPOIR ET VIE	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2020	ATELIERS, RENCONTRES ET FESTIVAL EN 02/2020	EXCEPTIONNAIRES	Association	250,00
6574	SUBVENTION 2020	PARCOURS DU COEUR	FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE	Association	251,54
6574	SUBVENTION 2020	22EME FESTIVAL CAMERAS DES CHAMPS	FOYER RURAL DE VILLE-SUR-YRON	Association	1 557,84
6574	SUBVENTION 2020	ACQUISITION DE MATERIEL ET AIDE AU FONCTIONNEMENT	FRANCE MALADIES RHUMATISMALES CHRONIQUES 54	Association	1 000,00
6574	SUBVENTION 2020	PROJET CULTUREL 2020	LA COMPAGNIE DU JARNISY	Association	30 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SENSIBILISATION AUX NOTIONS D'URBANISME, D'ARCHITE	LA PREMIERE RUE	Association	500,00
6574	SUBVENTION 2020	SENSIBILISATION A L'ECOSYSTEME RIVIERE	LES RIVES DU PAYSAGE	Association	1 650,00
6574	SUBVENTION 2020	18EME FESTIVAL DES RENCONTRES SOCIALES	MARCHE ET REVE	Association	2 500,00
6574	SUBVENTION 2020	SALON DU LIVRE	MJC AUBOUE	Association	1 055,00
6574	SUBVENTION 2020	CREATION D'UNE SALLE DE CROISSANCE DE SEMIS	ORNE SERVICES	Association	400,00
6574	SUBVENTION 2020	LUTTE CONTRE LE CANCER	UNE ROSE UN ESPOIR	Association	86,00
6574	SUBVENTION 2020	PARTICIPATION SAISON BASKET, AIDE AU FINANCEMENT J	USJ HANDISPORT	Association	3 000,00
6574	SUBVENTION 2020	MANIFESTATIONS DANS LE CADRE DU TOURISME MEMORIEL	COMITE DE LA STELE DE VALLEROY	Association	994,50
6574	SUBVENTION 2020	14EME FESTIVAL D'ACCORDEON	ACCORDEON CLUB LORRAIN	Association	3 240,00
6574	SUBVENTION 2020	SOUTIEN FINANCIER SAISON 2020	JOEUF HOMECOURT BASKET	Association	10 000,00
6574	SUBVENTION 2020	LABORATOIRE D'EXPERIMENTATION DES INITIATIVES TERR	PAYS DU BASSIN DE BRIEY	Association	4 000,00
6574	SUBVENTION 2020	ACTIONS 2020	PIMMS	Association	5 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SENSIBILISATION A LA PRESERVATION DE LA NATURE	ZOOM SUR NOS FORETS	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00	
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses	0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	1,00	27,00	23,50	3,50	27,00
Adjoint administratif territorial	C	6,00	0,50	6,50	5,50	1,00	6,50
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Attaché	A	4,00	0,50	4,50	3,00	1,50	4,50
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		38,00	0,57	38,57	31,57	7,00	38,57
Adjoint technique territorial	C	18,00	0,00	18,00	11,00	7,00	18,00
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	4,00	0,57	4,57	4,57	0,00	4,57
Agent de Maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Agent social							
Agent social principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur Territorial de jeunes enfants de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur Territorial de jeunes enfants de 2ème classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1re classe		4,00	0,70	4,70	4,70	0,00	4,70
Auxiliaire de soins principal de 1re classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Infirmier en Soins Généraux de Classe Normale	C	0,00	0,70	0,70	0,70	0,00	0,70
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial A.P.S.		13,00	1,50	14,50	9,30	5,00	14,30
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	8,00	0,00	8,00	3,00	5,00	8,00
FILIERE CULTURELLE (h)	B	5,00	1,50	6,50	6,30	0,00	6,30
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1re classe		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	1,00	7,00	6,80	0,00	6,80
Adjoint territorial d'animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	C	2,00	1,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		100,00	4,77	104,77	87,87	16,50	104,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	
IV	C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indices (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif territorial	C	ADM	328	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	328	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	328	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	328	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	328	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	328	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	390	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	410	0,00	3-2	CDD
Educateur Territorial de jeunes enfants de 2ème classe	A	S	397	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S.	B	SP	343	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S.	B	SP	343	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S.	B	SP	355	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S.	B	SP	361	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S.	B	SP	369	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	355	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Agent social	C	S	327	0,00	3-1	CDD
Infirmier en Soins Généraux de Classe Normale	A	MS	390	0,00	3-1	CDD
Opérateur territorial des A.P.S.	C	SP	326	0,00	3-1	CDD
Opérateur territorial des A.P.S.	C	SP	327	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.
 (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité,

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité,

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi,

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 100 habitants et des secrétariats groupés de communes composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

se charger soit de permis de suppléance

34 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	58 498 000,00	1,75	12,99	0,00	7 598 890,00	1,75
TFPB	53 685 000,00	1,56	3,51	0,00	1 884 343,00	1,56
TFPNB	1 291 000,00	1,10	5,11	0,00	65 970,00	1,10
CFE	19 550 000,00	4,58	30,56	0,00	5 974 480,00	4,18
TOTAL	133 024 000,00	2,07			15 523 683,00	1,52

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 73

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrages exprimés : 68

VOTES :

Pour : 66

Contre : 1

Abstentions : 1

Date de convocation : 13/07/2020

Présenté par (1) *le Président*
A Jarny, le 20/07/2020

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Jarny, le 20/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

22/01/2020


RAR dépenses (par chapitre)

1 / 1

Code	Libellé	RAR
DEPENSES		869 671,00
Ch. 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	27 359,00
Art. 2031	Frais d'études	27 060,00
Art. 2051	Concessions et droits similaires	299,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	696 898,00
Art. 2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00
Art. 2128	Autres agencements et aménagements de terrains	99 411,00
Art. 21318	Autres bâtiments publics	18 774,00
Art. 2135	Installations générales, agencements, aménagements des const	39 158,00
Art. 2152	Installations de voirie	6 783,00
Art. 21534	Réseaux d'électrification	6 467,00
Art. 21731	Bâtiments publics	25 235,00
Art. 21735	Installations générales (mise à dispo)	49 314,00
Art. 21738	Autres constructions	374 746,00
Art. 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 068,00
Art. 2184	Mobilier	22 941,00
Art. 2188	Autres immobilisations corporelles	44 501,00
Ch. 23	Immobilisations en cours	141 314,00
Art. 2313	Constructions	2 827,00
Art. 2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dis	138 487,00
Ch. 26	Participations et créances rattachées à des participations	4 100,00
Art. 261	Titres de participation	4 100,00

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRÉSORERIE DE BRIEY-JOEUF**
16, avenue Albert de Briey
BP 10129 BRIEY
54151 VAL DE BRIEY CEDEX

Le Vice-Président
Délégué aux Finances
Luc RITZ


Pierre-Edouard DROGUET
Inspecteur des Finances Publiques
Adjoint de la Trésorerie de BRIEY-JOEUF



21/01/2020	RAR recettes (par chapitre)	1 / 1
------------	------------------------------------	-------

Code	Libellé	RAR
RECETTES		845 515,00
Ch. 13	Subventions d'investissement	842 186,00
Art. 1321	État et établissements nationaux	121 112,00
Art. 1322	Régions	49 213,00
Art. 1323	Départements	155 750,00
Art. 1327	Budget communautaire et fonds structurels	115 853,00
Art. 1328	Autres	4 981,00
Art. 1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	304 554,00
Art. 1347	Dotation de soutien à l'investissement local	90 723,00
Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	3 329,00
Art. 16818	Autres prêteurs	3 329,00

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRÉSORERIE DE BRIEY-JOEUF
 16, avenue Albert de Briey
 BP 10129 BRIEY
54151 VAL DE BRIEY CEDEX

Le Vice-Président
 Délégué aux Finances
Luc RITZ



Pierre-Edouard DROGUET
 Inspecteur des Finances Publiques
 Adjoint de la Trésorerie de BRIEY-JOEUF



Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2020

I - Le cadre général du budget

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif. La présente note répond donc à cette obligation ; elle sera disponible sur le site internet olc54.fr.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les grands principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, spécialité et sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'EPCI. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. En raison de l'épidémie de Covid-19, l'échéance de vote du budget a été exceptionnellement reportée au 31 juillet pour cette année (article 4 de l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux). Par ailleurs, l'article 3 de cette même ordonnance prévoit que l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public peut, sans autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater la totalité des dépenses d'investissement prévues au budget de l'exercice 2019.

Le budget 2020 sera soumis au vote du Conseil Communautaire le 20 juillet 2020. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat de la CC Orne Lorraine Confluences aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases du rapport d'orientations budgétaires qui sera présenté le même jour comme le prévoit l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020.

Compte tenu des contraintes déjà existantes et maintenant renforcées par la crise sanitaire, il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de prioriser les projets d'investissement en cours et relevant de la sécurité des équipements ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires du personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II - La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre communauté de communes d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (périscolaire, centres de loisirs, piscines, etc.), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

1. Budget annexe : Espace Gérard Philippe

BP 2020			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Chges à car. gén.	155 038,56	002 - Excédent antérieur	96 805,29
012 - Chges de personnel	146 410,00	013 - Atténuation chges	0,00
023 - Vrt sect invest.	10 981,26	042 - Opérations d'ordre	0,00
042 - Opérations d'ordre	7 548,74	70 - Pdts de services	107 483,30
65 - Autres chges	20,00	74 - Dot., subv. et part.	0,00
66 - Chges financières	0,00	75 - Autres pdts	115 709,97
67 - Chges except.	0,00	77 - Pdts except.	0,00
TOTAL	319 998,56	TOTAL	319 998,56

2. Budget principal

2.1. Les principales dépenses et recettes de la section

Les recettes de fonctionnement 2020 s'élèvent à 33 787 038,37 €.

Il existe quatre principaux types de recettes :

1. Les impôts locaux (prévision 2020 égale à 24 540 136,28 €) ;
2. Le FPIC ;
3. Les dotations versées par l'Etat ;
4. Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Il est à noter que la fermeture des équipements à compter du 17 mars 2020 en raison de la propagation du coronavirus impacte fortement les recettes des usagers. Aussi, les prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales pourraient être moins importantes. La perte de recettes est estimée à 342 400 €.

Les recettes fiscales 2020 (TH, TF et CFE) devraient par contre progresser de 2,98 %, la crise sanitaire ne devrait impacter aucune ressource fiscale en 2020 à l'exception de la taxe de séjour.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel représentent 15 % des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2020 s'élèvent à 33 787 038,37 € dont 871 874,53 € de virement à la section d'investissement. Les dépenses en lien direct avec la crise sanitaire telles que l'acquisition de masques, de matériel de protection ou de gel hydro-alcoolique ont été prévues au budget 2020 à hauteur de 45 000 € environ.

Proposition 2020

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		33 787 038,37
002 - RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		3 048 671,32
013 - ATTENUATION DE CHARGES		107 400,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		50 531,64
70 - VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES		611 288,00
73 - IMPOTS ET TAXES		24 836 512,76
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		4 982 598,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		138 290,00
76 - PRODUITS FINANCIERS		397,65
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 349,00
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		33 787 038,37
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 982 422,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 113 562,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		10 623 570,74
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		871 874,53
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		405 590,75
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		8 368 619,00
66 - CHARGES FINANCIERES		457 399,35
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		239 000,00
68 - DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES		725 000,00

2.2. Produits de la fiscalité attendus (hors régularisations)

	CA 2019	BP 2020
IMPOTS ET TAXES	24 348 191,55	24 808 931,78
TF et TH	9 556 102,00	9 549 203,00
CFE	5 734 896,00	5 974 480,00
GEMAPI	204 841,00	203 351,28
CVAE	2 259 304,00	2 311 470,00
TASCOM	590 320,00	571 240,00
IFER	250 295,00	252 803,00
TEOM	5 266 547,00	5 677 589,00
FPIC	479 094,00	265 595,50
Taxes de séjour	6 792,55	3 200,00

2.3. Dotation Globale de Fonctionnement

La dotation de compensation diminue de 39 206 € par rapport à 2019 alors que la dotation d'intercommunalité d'OLC augmente de 67 113 €. La DGF s'élève donc à 2 877 180 € pour 2020.

III - La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

1. Budget annexe : Espace Gérard Philippe

BP 2020			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Déficit antérieur	2 862,57	001 - Excédent antérieur	0,00
16 - Emprunts et dettes	5 000,00	021 - Vrt sect fonct.	10 981,26
204 - Subv. d'équip.	0,00	040 - Opérations d'ordre	7 548,74
20 - Immo. incorporelles	0,00	10 - Dot., fonds divers	8 763,57
21 - Immo. corporelles	22 001,00	13 - Subventions d'invnt	2 570,00
26 - Participations	0,00	16 - Emprunts et dettes	0,00
TOTAL	29 863,57	TOTAL	29 863,57

2. Budget principal

2.1. Vue d'ensemble de la section d'investissement

	CA 2019	RAR	Proposition 2020	Total BP 2020
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 260 966,27	845 515,00	2 788 174,60	3 633 689,60
001 - SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0,00	0,00	675 937,14	675 937,14
021 - VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	871 874,53	871 874,53
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	344 557,90	0,00	405 590,75	405 590,75
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	21 644,96	21 644,96
10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	290 692,25	0,00	198 617,34	198 617,34
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	785 772,49	842 186,00	83 979,00	926 165,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 836 276,69	3 329,00	528 568,07	531 897,07
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 666,94	0,00	1 962,81	1 962,81
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 266 899,57	869 671,00	2 764 018,60	3 633 689,60
001 - SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	62 211,10	0,00	50 531,64	50 531,64
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	21 644,96	21 644,96
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	686 100,64	0,00	2 031 940,00	2 031 940,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	299 674,64	27 359,00	124 090,00	151 449,00
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	19 554,08	0,00	0,00	0,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	717 558,82	696 898,00	429 750,00	1 126 648,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	481 000,29	141 314,00	0,00	141 314,00
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800,00	0,00	106 062,00	106 062,00

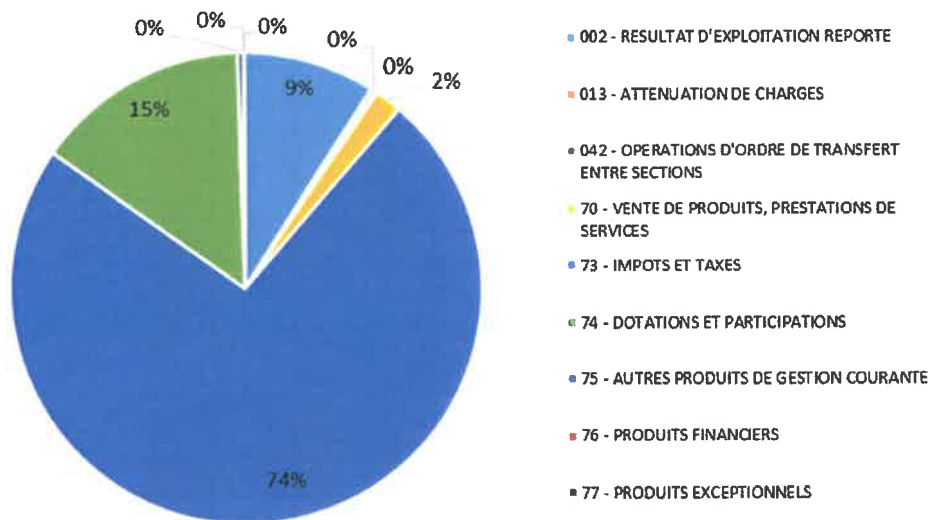
2.2. Les projets d'investissement de l'année 2020

BUDGET PRINCIPAL OLC	RAR 2019		PROPOSITIONS NOUVELLES 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération	869 671,00	845 515,00	659 902,00	83 979,00
OPFI	4 100,00	0,00	0,00	0,00
OPNI	48 982,00	0,00	46 775,00	0,00
35 - PISCINE BRIEY	9 028,00	0,00	24 650,00	0,00
38 - MAISON ENFANCE PINOCCHIO	0,00	0,00	0,00	0,00
56 - PERISCOLAIRE BRIEY ARLEQUIN	0,00	0,00	30 000,00	0,00
932 - BASE DE SERRY	0,00	0,00	24 300,00	0,00
972 - CRECHE JOEUF LES PETITS CROCOS	17 424,00	0,00	610,00	0,00
973 - TRAVAUX PICASSO	3 391,00	0,00	0,00	0,00
974 - TRAVAUX PISCINE JOEUF	374 746,00	241 908,00	67 335,00	0,00
981 - BERGES DE L'ORNE	6 783,00	308 725,00	0,00	0,00
985 - ACCESSIBILITE	13 167,00	3 291,00	0,00	0,00
988 - ENS VALLEE DE L'ORNE	0,00	0,00	8 000,00	2 600,00
996 - ECO APPART	2 246,00	0,00	0,00	0,00
1002 - TRAVAUX SIEGE	21 248,00	7 024,00	0,00	0,00
1003 - MISE AUX NORMES DES BATIMENTS	10 265,00	0,00	108 680,00	33 906,00
1006 - PERISCOLAIRE JEANDELIZE	2 827,00	127 215,00	0,00	0,00
1007 - PERISCOLAIRE GIRAUMONT	154 657,00	157 352,00	0,00	30 405,00
1013 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	7 068,00	0,00	7 850,00	0,00
1019 - ACHAT DE MOBILIER	12 093,00	0,00	0,00	0,00
1020 - GEMAPI	65 135,00	0,00	82 290,00	17 068,00
1022 - REFECTION PLAFOND LUDOTHEQUE	731,00	0,00	0,00	0,00
1026 - ACCUEIL TOURISTIQUE	10 200,00	0,00	0,00	0,00
1027 - EXTENSION SALLE MOTRICITE CMA COCCINELLE ET RPAM JARNY	0,00	0,00	10 000,00	0,00
1028 - TRAVAUX CRECHE HATRIZE	7 478,00	0,00	2 150,00	0,00
1029 - STRUCTURE ACCUEIL PERISCOLAIRE HATRIZE	0,00	0,00	5 000,00	0,00
1030 - ZAE	6 467,00	0,00	0,00	0,00
1031 - TRAVAUX CAE	11 675,00	0,00	41 200,00	0,00
1032 - AMENAGEMENT STOCKAGE ET BASE EQUIPE TECH MOBILE	3 048,00	0,00	0,00	0,00
1034 - CONTRÔLE ACCES ET BILLETTERIE PISCINE DE JOEUF	21 980,00	0,00	0,00	0,00
1035 - CREATION D'UNE FRAYERE A HATRIZE	54 932,00	0,00	0,00	0,00
1036 - FONDS RESISTANCE	0,00	0,00	106 062,00	0,00
1037 - MISE EN SECURITE ET MAINTIEN DES AIRES D'ACCUEIL	0,00	0,00	20 000,00	0,00
1038 - PERISCOLAIRE LABRY	0,00	0,00	75 000,00	0,00
XXXX - PERISCOLAIRE JOEUF	0,00	0,00	0,00	0,00
XXXX - TRAVAUX GITE DE MANCIEULLES	0,00	0,00	0,00	0,00
PREVISIONS BUDGETAIRES 2020 (RAR COMPRIS)			1 529 573,00	929 494,00

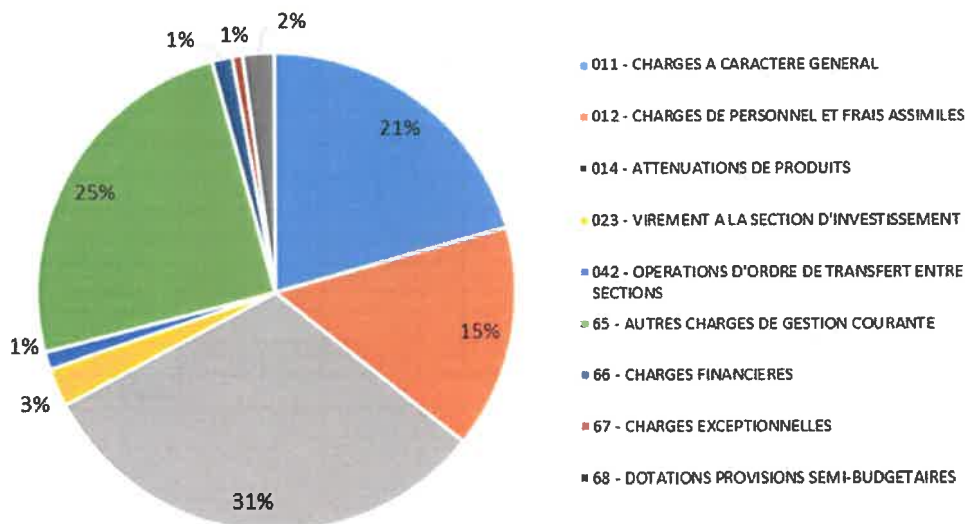
IV - Les données synthétiques du budget

1. Dépenses et recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement par chapitre

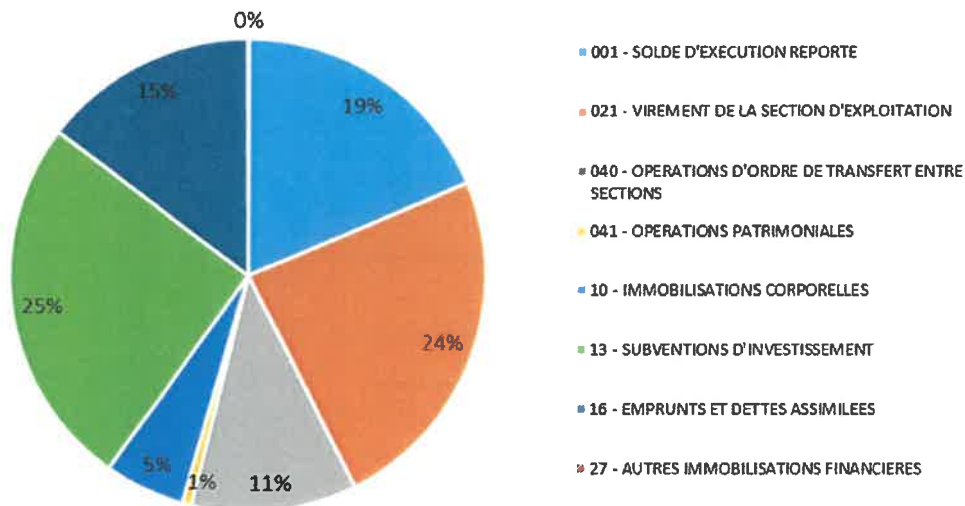


Dépenses de fonctionnement par chapitre

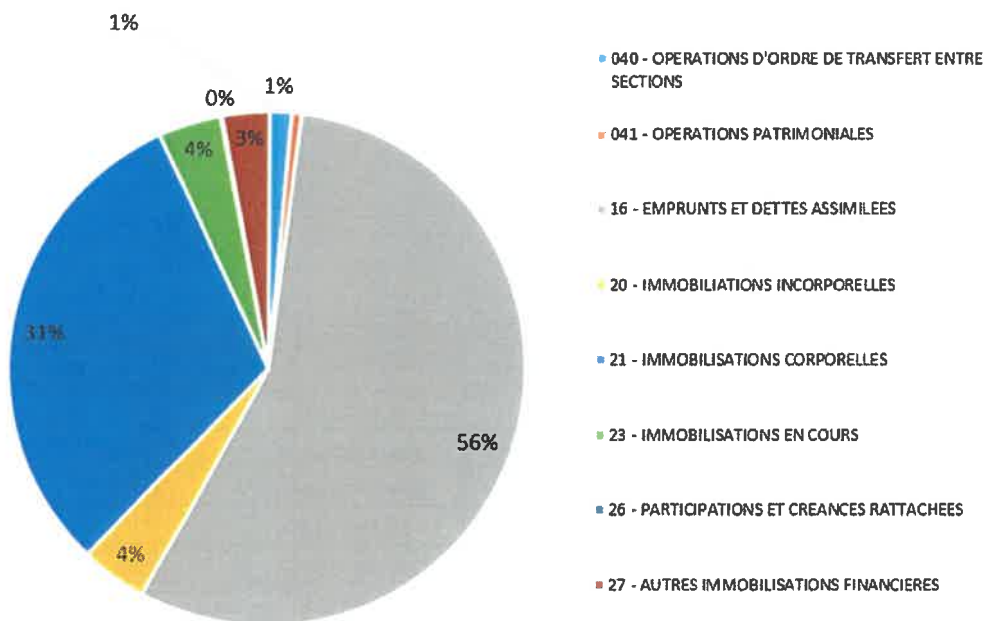


2. Dépenses et recettes d'investissement

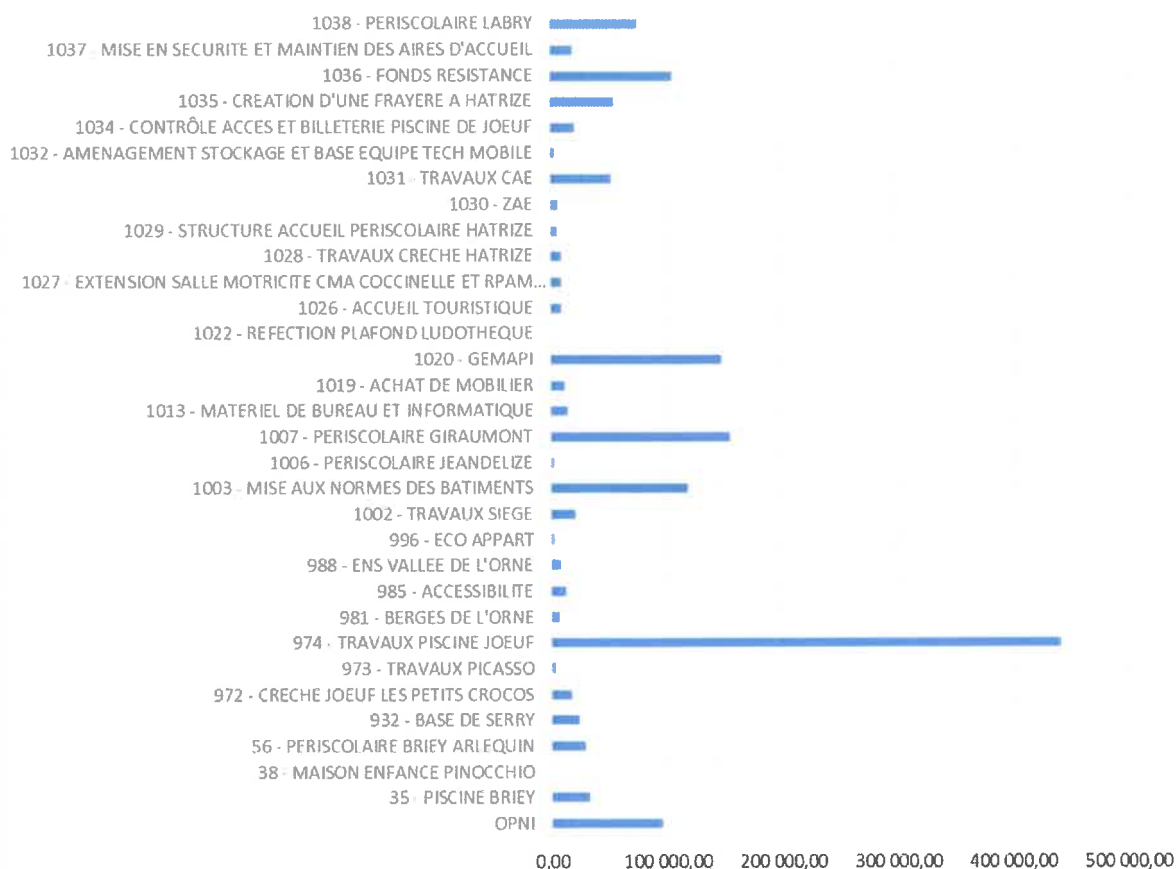
Recettes d'investissement par chapitre



Dépenses d'investissement par chapitre



Projets d'investissement 2020



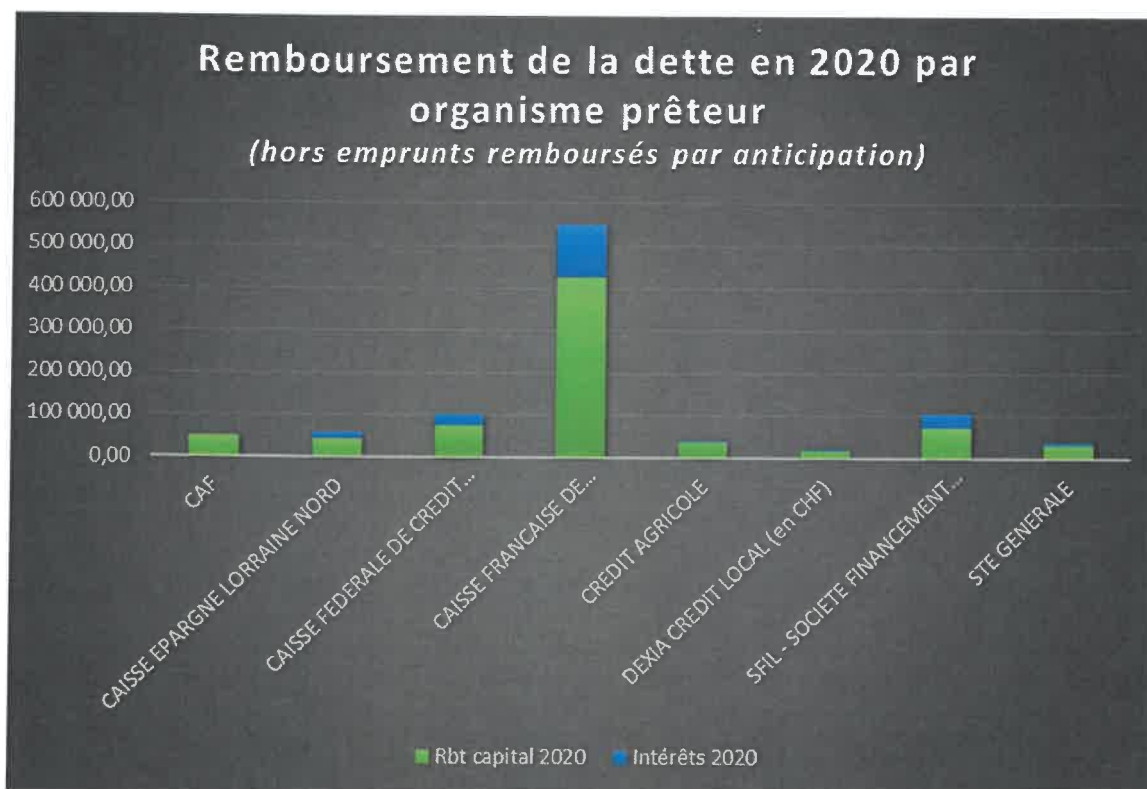
3. Principaux ratios

Ratios	2020	Moyennes nationales de la strate (données 2017)
1 DRF / population	599,907237	336
2 Produit des impositions directes / population	344,322784	305
3 RRF / population	566,290259	399
4 Dépenses d'équipement brut / population	26,192744	73
5 Encours de dette / population	146,483565	231
6 DGF / population	53,093318	77
7 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fct	0,157294	0,402
8 DF et rbt dette en K / RRF	1,086221	0,896
9 Dépenses d'équipement brut / RRF	0,046253	0,184
10 Encours de la dette / RRF	0,258672	0,224

4. Etat de la dette

	Montant emprunt	Amortissement 2020	Intérêts 2020	Annuité 2020	Capital restant dû au 31/12/2020
CAF	613 330,26	49 471,10	0,00	49 471,10	335 988,17
CAISSE EPARGNE LORRAINE NORD	757 766,00	44 053,23	14 695,93	58 749,16	295 584,93
CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL*	1 454 838,26	76 781,88	26 800,12	103 582,00	1 363 684,89
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	8 249 971,00	426 813,22	122 822,81	549 636,03	4 873 062,68
CREDIT AGRICOLE	193 047,69	38 923,22	245,17	39 168,39	19 498,06
DEXIA CREDIT LOCAL (en CHF)	309 340,00	19 179,08	521,91	19 700,99	5 155,47
SFIL - SOCIETE FINANCEMENT LOCAL	996 359,02	73 467,41	32 534,06	106 001,47	601 627,48
STE GENERALE	772 000,00	32 851,08	5 771,54	38 622,62	443 489,20
Totaux hors emprunts remboursés par anticipation	13 346 652,23	761 540,22	203 391,54	964 931,76	7 938 090,88
DEXIA CREDIT LOCAL	445 000,00	338 200,00	14 847,45	353 047,45	0,00
CREDIT AGRICOLE	1 528 957,00	930 671,45	19 160,28	949 831,73	0,00
Totaux emprunts remboursés par anticipation	1 973 957,00	1 268 871,45	34 007,73	1 302 879,18	0,00
Totaux généraux	15 320 609,23	2 030 411,67	237 399,27	2 267 810,94	7 938 090,88

* dont emprunt ACPB transféré au 01/01/2020



Fait à Auboué, le 1^{er} juillet 2020.

Le Vice-Président délégué
aux finances,
Luc RITZ





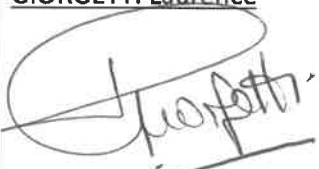
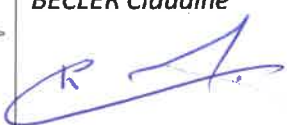


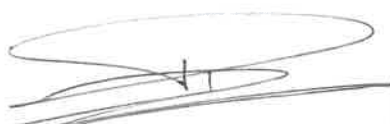
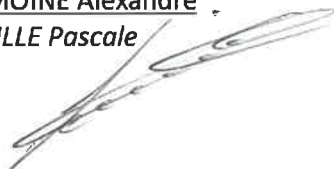



COMMUNAUTE DE COMMUNES ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP 2020

Les membres présents du Conseil Communautaire :

<p><u>AISSAOUI Alain</u></p> 	<p><u>ANDRE Gérard</u></p> 	<p><u>ANTOINE Orlane</u></p>
<p><u>AUDINET Myriam</u></p> 	<p><u>BACCHETTI Benoît</u></p> 	<p><u>BAGGIO Lydie</u></p> 
<p><u>BARUCCI Dino</u></p> 	<p><u>BAUCHEZ Christine</u> <u>PRINGAULT Andrée</u></p> 	<p><u>BAUDET Régis</u></p> 
<p><u>BEAUGNON Catherine</u></p> 	<p><u>BERG André</u> <u>DI BENEDETTO Franck</u></p> 	<p><u>BILLON Christiane</u></p> 
<p><u>BRAUN Delphine</u></p>	<p><u>BROGI Fabrice</u></p>	<p><u>BRUNETTI Françoise</u></p> 
<p><u>CHALLINE Marie-Ange</u> <u>SANTORO Robert</u></p> 	<p><u>CHANAL Jean-Paul</u> <u>FANTINEL Alain</u></p> 	<p><u>COLA Véronique</u></p> 
<p><u>CORZANI André</u></p> 	<p><u>DANTE Didier</u> <u>BERTOLINO FALCONETTI Céline</u></p> 	<p><u>DAVRIUS Stéphanie</u></p>
<p><u>DELATTE Denis</u> <u>FERRO Francis</u></p>	<p><u>DIETSCH François</u></p> 	<p><u>DONNEN Marie-Claire</u> <u>BUONO David</u></p> 

COMMUNAUTE DE COMMUNES ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP 2020

<p><u>DURAND Christian</u> <u>PASQUINI Isabelle</u></p>	<p><u>FORTUNAT André</u></p> 	<p><u>FRANCOIS Éric</u> <u>RINFRESCHI Laurent</u></p> 
<p><u>FRANGIAMORE Pascale</u></p> 	<p><u>FRANTZ Alain</u> <u>REIN Dominique</u></p> 	<p><u>GERARD Lionel</u></p> 
<p><u>GIORGETTI Laurence</u></p> 	<p><u>GUIRLINGER Anne</u> <u>GUIRLINGER Christian</u></p>	<p><u>HYPOLITE Gérard</u> <u>SCHMITT Sandrine</u></p> 
<p><u>JODEL Paul</u> <u>JAMAN Fabien</u></p> 	<p><u>KOWALEWSKI Edouard</u> <u>BECLER Claudine</u></p> 	<p><u>LACOLOMBE Hervé</u> <u>BESSON Alain</u></p> 
<p><u>LAFOND Alain</u></p>	<p><u>LAMORLETTE Christian</u></p>	<p><u>LAPOINTE Didier</u> <u>MERCIER Vincent</u></p> 
<p><u>LEFEVRE Robert</u> <u>BARTHELEMY Victorien</u></p> 	<p><u>LEMOINE Alexandre</u> <u>SIBILLE Pascale</u></p> 	<p><u>LEONARDI Stéphane</u></p> 
<p><u>L'HERBEIL Hervé</u> <u>NORROY Dominique</u></p> 	<p><u>LOMBARD Christian</u> <u>JAMAIN Arlette</u></p> 	<p><u>LORENZI Maud</u> <u>CESARONI Jackie</u></p>
<p><u>LUTIQUE Josiane</u></p>	<p><u>LUX Laëtitia</u></p>	<p><u>MAFFEI Jean-Claude</u> <u>NALEPA May</u></p> 
<p><u>MAGNOLINI Hervé</u></p>	<p><u>MANGIN Michel</u> <u>GUILLEMART Lydie</u></p> 	<p><u>MARTIN André</u></p>

COMMUNAUTE DE COMMUNES ORNE LORRAINE CONFLUENCES - BP 2020

<p><u>MARTIN Patrick</u> <i>LEROY Cécile</i></p>	<p><u>MIANO Jacques</u></p>	<p><u>MILIADO Stéphane</u></p> 
<p><u>NAVACCHI Joanne</u></p> 	<p><u>NEZ Daniel</u> <i>ARCHEN Anne</i></p> 	<p><u>OREILLARD Nadine</u></p>
<p><u>PEYROT Charles-Paul</u> <i>TOUPET Joël</i></p>	<p><u>PIERRAT Christine</u></p> 	<p><u>POGGIOLINI Quentin</u></p>
<p><u>POLEGGI Daniel</u> <i>LEFEVRE Etienne</i></p> 	<p><u>POUILLION Jean-Luc</u> <i>MARCHAND William</i></p> 	<p><u>RIBEIRO Manuela</u> <i>MARCHE Frédéric</i></p> 
<p><u>RIGGI Marie-Christine</u> <i>GREVIN Michel</i></p> 	<p><u>RITZ Luc</u> <i>BURKI Ghislaine</i></p> 	<p><u>RIZZATO Séléna</u></p> 
<p><u>THIEBAULT Pierre-André</u></p>	<p><u>TONIOLO Jean</u></p>	<p><u>VALENCE Didier</u> <i>CARA Didier</i></p> 
<p><u>WEINSBERG Emilie</u> <i>CHAUVET Pascal</i></p> 	<p><u>WEY Denis</u></p> 	<p><u>ZANARDO Jacky</u></p>
<p><u>ZIMMERMANN Thierry</u> <i>GOEURIOT Ghislain</i></p> 		

